

# Communiqué



## DE PRESSE

Paris, le 14 septembre 2020

### **Métropole du Grand Paris : 1<sup>ère</sup> réunion du Bureau de la nouvelle mandature et attribution des délégations des Vice-présidents**

Sous la présidence de Patrick OLLIER, le nouveau Bureau de la Métropole du Grand Paris a tenu ce lundi 14 septembre 2020 sa première réunion.

A cette occasion, le Président OLLIER a annoncé les délégations qu'il donne aux Vice-présidents élus lors du Conseil du 20 juillet dernier, lesquelles ont recueilli l'accord unanime des membres du Bureau.

#### Délégations des Vice-présidents :

- Madame Anne HIDALGO, Vice-présidente déléguée aux Relations Internationales et aux Grands Evènements
- Monsieur Philippe LAURENT, Vice-président délégué aux Finances et à l'Information citoyenne
- Madame Djeneba KEITA, Vice-présidente déléguée à l'Alimentation, aux Circuits courts et aux Modes de consommation
- Madame Antoinette GUHL, Vice-présidente déléguée à la Nature en ville, à la Biodiversité et à l'Agriculture métropolitaine
- Monsieur Éric CESARI, Vice-président délégué à la Stratégie et aux Partenariats institutionnels
- Monsieur Daniel GUIRAUD, Vice-président délégué à la Transition écologique, à la Qualité de l'air et au développement des réseaux énergétiques
- Monsieur Georges SIFFREDI, Vice-président délégué à l'Aménagement du territoire métropolitain
- Monsieur Manuel AESCHLIMANN, Vice-président délégué à l'Administration générale
- Monsieur Michel LEPRETRE, Vice-président délégué à l'Amélioration de l'habitat
- Monsieur André SANTINI, Vice-président délégué à la Stratégie économique
- Monsieur Sylvain BERRIOS, Vice-président délégué à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Monsieur Luc CARVOUNAS, Vice-président délégué au Tourisme
- Monsieur Geoffroy BOULARD, Vice-président délégué à la Communication et à l'Innovation numérique
- Monsieur Xavier LEMOINE, Vice-président délégué à l'Economie circulaire, collaborative, sociale et solidaire
- Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Vice-président délégué aux Mobilités et Circulations douces
- Monsieur Richard DELL'AGNOLA, Vice-président délégué au suivi du Grand Paris Express
- Monsieur Karim BOUAMRANE, Vice-président délégué au Développement des start-up
- Monsieur Denis CAHENZLI, Vice-président délégué à la Stratégie métropolitaine de l'habitat
- Monsieur Quentin GESELL, Vice-président délégué au Développement sportif
- Monsieur Patrick CHAIMOVITCH, Vice-président délégué à la Rénovation énergétique

*« J'ai toute confiance en cette nouvelle équipe pleinement impliquée pour faire ensemble de la Métropole du Grand Paris un territoire plus durable, plus équilibré et résilient. L'attribution de ces délégations a été le fruit d'échanges constructifs avec les différents groupes politiques et je suis heureux qu'elles recueillent l'adhésion de tous les Vice-présidents »,* précise Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

Par ailleurs, le Président OLLIER a annoncé la constitution d'une commission spéciale « Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 » dont la délibération sera présentée au Conseil métropolitain du 25 septembre 2020. Cette dernière sera composée d'un représentant par groupe politique.

### **A propos de la Métropole du Grand Paris**

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1<sup>e</sup> janvier 2016.

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences suivantes :

- Développement et aménagement économique, social et culturel
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie
- Aménagement de l'espace métropolitain
- Politique locale de l'habitat
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).